

Section Fédérale des Retraités FSU 46

Assemblée Générale

Jeudi 13 octobre 2022

avec la participation de Jacques Lecoffre
membre de la commission nationale « retraite » du SNUipp

Hôtel-Restaurant La Chartreuse

130, Chemin de la Chartreuse - 46000 Cahors

Toutes et tous les syndiqué-e-s à un syndicat de la FSU
du département du LOT sont invité-e-s à y participer.

Nous avons voulu que cette journée d'échanges
soit à la fois studieuse et conviviale.

Nous vous attendons nombreux.

Organisation de la journée

9h-9h30 : accueil (café, thé, jus de fruits et viennoiserie)

9h30-12h : séance plénière

12h-14h : déjeuner sur place (**inscription obligatoire**)

14h30 : visite guidée du musée Henri-Martin de Cahors (**offerte** par la SFR-FSU 46)

Menu déjeuner (23 € vins et café compris)

- Ficelle de bloc de Foie Gras de Canard, panée aux Noisettes, chutney abricot
- Fondant de Pintadeau rôti sauce forestière
- Omelette Norvégienne recette maison, coulis fruits rouges
- Café

Vins

Vin rouge : AOP Cahors, château Bovila, Les 4 Eglises

S'inscrire pour le déjeuner (**obligatoire**)

Par téléphone :

Jean-Marc Rodier : 06 84 76 72 36

Yves Françoise : 06 65 35 23 66

Par mel :

Ecrire à fsu46@fsu.fr en indiquant comme objet du message :
inscription déjeuner AG SFR du 13 octobre 2022

Numéro spécial de la « Section Fédérale des Retraités FSU du LOT » - septembre 2022

Edito

La « fin de l'abondance » !

Notre Président, toujours plein de compassion, nous annonce « la fin de l'abondance ». Quelle grande perspicacité ! J'y verrai surtout un grande hypocrisie car soit il se moque du monde, soit il pense que tous les français vivent dans l'abondance. Il ne doit pas exactement savoir par exemple dans quelle situation la non revalorisation des pensions a mis depuis longtemps un très grand nombre de retraités !

Il y a néanmoins un aspect de cette annonce qui ne doit pas nous échapper : les mauvais coups pour réduire les pensions, la protection sociale et les services publics restent à l'ordre du jour. Tant pis si l'inflation ronge de plus en plus nos revenus.

Dans sa grande générosité, le gouvernement nous concède une augmentation de 4% des pensions alors que d'ores et déjà l'inflation dépasse les 6 % ... en attendant le coup de massue sur l'énergie avec l'hiver ! Suite au vote d'un amendement du parlement qui voulait porter cette augmentation à 5,5%, le gouvernement a fait annuler la mesure en imposant un second vote à la sauvette !

Mais le pouvoir d'achat n'est pas seul menacé car sont toujours dans les cartons le projet de réforme de la sécurité sociale et celui des retraites tandis que la loi Grand Âge est définitivement enterrée.

Le retour de l'action revendicative de l'ensemble des retraités est donc indispensable.

Pour que chacun puisse donner son avis et débattre collectivement, la SFR-FSU du Lot invite tous les retraités à une

Assemblée Générale le jeudi 13 octobre à Cahors.

Nous comptons sur vous.

Le 17 septembre 2022.

Yves Françoise

**Section
Fédérale
des Retraités
du LOT
(SFR-FSU 46)**

**Jeudi
13 octobre
2022**

**Assemblée
Générale**

**Hôtel-Restaurant
La Chartreuse
130, Chemin de la
Chartreuse
46000 Cahors**

(Voir programme
et modalités
en page 4)

Pouvoir d'achat des retraités

Encore loin du Compte !

Grâce aux mobilisations *des organisations de retraités du groupe des 9*, le gouvernement a été contraint d'annoncer et de faire voter au Parlement, une augmentation de 4 % des pensions de retraite, augmentation qui n'est, toutefois, pas rétroactive au 1er janvier 2022.

Tout en prenant en compte cette mesure, la FSU a immédiatement annoncé que nous étions encore loin du compte par rapport au niveau de l'inflation qui dépasse les 5,5 %, à ce jour et l'année n'est pas terminée, avec une prévision de 7 à 8% minimum.

Une affirmation inexacte

En outre, ceux qui, comme le ministre de l'économie, annoncent que cela représente 5.1% d'augmentation des retraites depuis le début de l'année 2022 mentent : d'abord parce qu'ils oublient volontairement, que les 1,1 % étaient un rattrapage pour l'année 2021, ensuite parce que la simple addition de pourcentages appliqués à des dates différentes est une tromperie.

Une réalité moins présentable

Si l'on ajoute la perte cumulée de janvier 2008 à décembre 2021, malgré une augmentation de 1,1 % pour cette même année, cela représente une **baisse équivalente à 1 mois de pension**, ce qui est insupportable pour l'ensemble des retraités, en premier lieu les plus fragiles et les femmes.

Une pratique anti-démocratique

Le mardi 26 juillet au soir, le centriste Charles de Courson (pourtant proche des idées macronistes) présente un amendement pour la hausse des retraites, prenant en compte le niveau réel de l'inflation pour 2022, soit 5.5 % à ce jour, contre 4 % comme proposé par Bercy. Malgré un appel du gouvernement à voter contre, cet amendement passe avec une majorité de l'Assemblée nationale présente. Face à cette situation, le gouvernement a fait revoter les députés, en pleine nuit, pour annuler cet amendement.

Quel scandale ! Une fois de plus, ce gouvernement et son président des riches démontrent leur vision de la démocratie à l'égard de l'assemblée nationale et leurs pratiques néfastes vis-à-vis des retraités.

Retraites complémentaires

Elles représentent de 30 à 50 % du montant total de la retraite, pour plus de 50% des retraités. A ce jour, une augmentation de 1 % est appliquée, pas d'annonce pour 2022 ! C'est une perte sèche pour tous ces retraités.

Mobilisation nécessaire

Les retraités exigent de vivre dignement de leur retraite, pas de la charité !

Seule la mobilisation la plus puissante possible en convergence avec les actifs, fera reculer ce gouvernement ultralibéral et antisocial.

Les retraités ne lâchent rien, et se donnent rendez-vous pour une rentrée offensive !

Yves Mespoulhé

Ce que veulent les retraités

- La revalorisation des retraites de base et complémentaires indexée sur l'évolution du salaire moyen ;
- L'ouverture de négociations avec le patronat sur les retraites complémentaires Agirc/Arrco ;
- Le blocage des prix sur tous les produits de première consommation ;
- Pas de retraite inférieure au SMIC
- Une sécurité sociale intégrale, financée par les cotisations sociales ;

Retraites

Le choix de l'injustice

La réforme des retraites revient en force... Le président Macron en avait fait l'emblème de son mandat précédent ... mais son projet de réforme des retraites soi-disant fondé sur la « justice » et la « simplification » avait été démasqué par une puissante mobilisation sociale et citoyenne....

Affaibli par son échec précédent et par le contexte politique issu des récentes élections, le président emprunte une autre voie. Plus de réforme ambitieuse qui chamboule tout, s'attaque à de nombreux secteurs de la société, laisse du temps pour la déconstruction citoyenne du projet, facilite la construction d'alliances et de mobilisations. Celui qui déclarait en 2017, « je ne modifierai pas durant le quinquennat l'âge de départ à la retraite et je ne baisserai pas le niveau des pensions », s'apprête à passer en force ... En inscrivant un report d'âge et/ou un allongement de la durée de cotisation dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) ou par des amendements lors du débat parlementaire. On revient aux classiques... : « il faut travailler plus longtemps », nécessité qui serait imposée par l'existence de déficits actuels et surtout à venir du fait du vieillissement de la population. Le rapport du Conseil d'orientation des retraites conteste le lien mécanique établi entre déficit et réforme des retraites. Ce rapport montre une fois de plus que l'existence du déficit est fondé sur des conventions et des hypothèses discutables et qu'en tout état de cause son ampleur reste minime (0,4 % du PIB dans les années à venir). La part des dépenses publiques dans le PIB, qui selon le COR, « constitue l'indicateur déterminant pour évaluer la soutenabilité financière du système de retraite », serait stable à court terme (de 13,8 % en 2021 à 13,9 % en 2027) et même à long terme dans une fourchette de 12,1 % à 14,7 % en 2070. La conclusion du COR est importante : « Au regard de ces résultats, il ne revient pas au COR de se positionner sur le choix du dimensionnement du système de retraite. Selon les préférences politiques, il est parfaitement légitime de défendre que ces niveaux sont trop ou pas assez élevés, et qu'il faut ou non mettre en œuvre une réforme du système de retraite ». Et d'ajouter « les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite »... **Réformer le système de retraite n'est pas une nécessité économique ou démographique, c'est un choix politique.** Ce choix politiquement inavouable est masqué depuis des années par une mise en scène dramatisée du déficit du système de retraites. Quels sont ces choix ? **Le choix de la paupérisation des retraités.** Le niveau de vie des retraités qui est actuellement égal à celui de la population diminuerait à l'horizon 2070 de 13 à 15 % par rapport à celui des actifs. **Selon le COR, « la diminution de la part des retraites dans le PIB a pour contrepartie la diminution relative du niveau de vie des retraités par rapport à l'ensemble de la population ».** C'est une inversion historique considérable. Si le niveau de vie des retraités était encore de 30 % inférieur à celui de la population en 1970, il a rapidement progressé jusqu'à atteindre la parité des niveaux de vie dans les années 90.

Le choix de la destruction de la protection sociale et d'une société encore plus inégalitaire

... Les classes moyennes seront victimes d'une protection vieillesse dégradée, tandis que les classes populaires seront évacuées du système solidaire de retraite vers des dispositifs d'assistance sociale. Tel est le sens de la promesse d'un minimum de retraite à 1100 euros appelé à fusionner avec le minimum vieillesse (ASPA).

Le choix cynique du financement de la transition écologique, de la santé et de l'éducation par la baisse du niveau de vie des retraités... Le gouvernement n'a trouvé comme moyen de financement des dépenses d'avenir que de faire des économies sur les retraites, alors qu'il multiplie les refus de faire payer les profiteurs de crise. Tout est dit !

Extraits d'un texte de Daniel Rallet militant syndical retraité au SNES-FSU

Texte complet sur site d' ATTAC :

<https://france.attac.org/se-mobiliser/les-inegalites-un-choix-politique/article/retraites-le-choix-de-l-injustice>